

Solidaires finances : M. Schutters, Mme Revel, M. Mariolle, Mme Lacotte (expert)

FO : M. Peyronnel, M. Champlet

CFTC : M. Balith, M. Dal Molin, M. Grillet (expert).

CGT : Mme Mourier

Administration : M. Testanière, Mme Abel, M. Lombard, M. Blanchard, Mme Lametery, M. Carron, M. Pienne, Mme Demonet

Prévention : M. Lafont (ISST), Dr Veyrat,

Ce CHSCT avait pour objet de nous présenter les PRA de la douane et de la DDFIP. Il s'est déroulé comme les précédents sous le format d'une conférence téléphonique.

Vous trouverez en pièce jointe la liminaire de Solidaires Finances à laquelle se sont associés FO Finances et la CGT Finances.

Comme l'a rappelé le président du CHSCT, M. Testanière (directeur de la Douane), le PRA est un document qui n'est pas figé. Il a vocation à être complété ou modifié au fil du temps en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et de l'activité économique de notre département et ou de notre pays.

Dans la liminaire, les élus de Solidaires Finances se sont étonnés de la différence entre les PRA de deux administrations.

En effet, le PRA de la Douane est détaillé, précis et il s'agit d'un PRA local.

Il est composé notamment d'une note générale qui liste les missions de chaque service dans le cadre du PRA, des modalités de reprise (conditions matérielles de travail, organisation du travail, restauration, transports, télétravail, accueil du public) et d'une annexe de répartition maximale des effectifs en présentiel par service.

Dans cette annexe, un calendrier de reprise est prévu pour chaque service.

Ces documents sont complétés par neuf fiches techniques synthétiques : règles d'accès au bureau de la douane et circulation dans le bâtiment, prise de poste surveillance, accueil du public dans les services, contrôles en entreprise, restauration sur place et usage du local social, utilisation des véhicules administratifs, utilisation des vestiaires dans les unités de surveillance, gestion des procédures contentieuses et enfin armement collectif.

Le Directeur de la Douane nous a précisé que leur Administration leur a fourni un cadre à adapter en fonction des situations locales. Ce PRA a été transmis à tous les chefs de service pour qu'il le complète si nécessaire dans les jours et semaines à venir.

Pour le PRA de la DDFIP, rien de nouveau par rapport au CHSCT du lundi 11/05, ni déclinaison locale ni chiffres...

Le DDFIP précise que l'orientation retenue est la transmission du PRA national et de le décliner.

La priorité est d'organiser la reprise avec respect des règles sanitaires avec la distanciation, la pose de plexiglass...

Les élus de Solidaires Finances ont rappelé qu'ils souhaiteraient un PRA plus détaillé prenant en compte notamment les bâtiments dans leur ensemble et qu'il n'y ait pas uniquement une vision par service. Qu'un document soit fourni avec des consignes sur la circulation et l'utilisation des espaces communs (local social...).

Nous sommes conscients de la difficulté pour la DDFIP comparativement à la Douane du fait du nombre de service plus importants, de services et de situations disparates mais les priorités ont été orientées sur les accueils du public et non sur l'accueil des agents.

M. Blanchard a fait part de la complexité de l'exercice avec 46 structures réparties sur tout le département.

M. Carron a indiqué qu'ils avaient commencé à rédiger ce document et que les consignes étaient données oralement lors de leurs visites sur place. Mais il a précisé qu'il fallait une implication personnelle des uns et des autres.

Le DDFIP et l'assistant de prévention ont rappelé qu'en début de semaine chaque agent avait reçu par courriel des fiches sur « la reprise d'activité » et « la prévention du risque lorsque je travaille au bureau dans le cadre du PRA ». Documents mis en ligne sur Ulysse 73.

Nous avons rappelé que comme nous l'avions demandé dans notre courriel du 7/05. Nous avons maintenu notre demande de réunions en présentiel, dans le respect des gestes barrière, pour présenter aux agents ces consignes. Cela nous semble plus efficace et permet aux chefs de service de s'assurer de leur compréhension.

En effet le document sur la prévention du risque est très bien fait mais pas certain que les agents prennent le temps de le lire.

Le DDFIP s'est engagé à le rappeler aux chefs de service lors de la conférence téléphonique du 15/05.

Le Dr Veyrat a appuyé notre intervention en indiquant que des réunions de sensibilisation pour les agents qui reviennent au bureau sont importantes. Certains connaissent les règles mais pas tous. Les gens qui reviennent sont submergés de courriels. L'information et la sensibilisation sont importantes.

Prenez le temps de lire ce document, appliquer les consignes c'est se protéger, c'est protéger ses collègues mais aussi ses proches.

Nous passons ensuite à l'étude de chacun des PRA en commençant par celui de la Douane.

1. PRA de la Douane

M. Testanière précise que beaucoup d'informations arrivent au fil de l'eau entraînant une évolution du PRA.

Ils ont fait le choix de fiches techniques et synthétiques mais qui peuvent être incomplètes. Il a été demandé à chaque chef de service de les compléter en fonction du contexte local.

Ce PRA devra être modifié en fonction de la reprise de l'activité économique (exemple de la reprise de circulation des trains internationaux).

Il a par ailleurs été présenté en CT le 07 mai aux représentants des Syndicats Douane.

Les élus de Solidaires Finances ont demandé si les remarques faites lors de ce CT avaient trouvé des réponses, notamment pour le nettoyage de l'armement lourd (HK).

Les moyens y sont (gants, masques, produits de nettoyage...) a répondu le Directeur de la Douane. Les écrans de protection pour les procédures de contentieux devraient arriver au plus tard la semaine prochaine et celui de l'accueil de la Direction est arrivé le matin du CHSCT.

Les élus de Solidaires Finances se sont étonnés de l'absence d'une fiche technique sur le contrôle des bus.

M. Testanière a indiqué qu'il était prévu de faire descendre les passagers pour que le contrôle ait lieu à quai. Une nouvelle fiche pourra être rédigée.

Le Dr Veyrat a précisé qu'il était préconisé de faire descendre les passagers pour que le contrôle n'ait pas lieu dans un milieu confiné.

2. PRA de la DDFIP

Suite à la question sur la date de livraison des plexiglas pour les bureaux des agents, M. Carron nous informe que la Direction se dirige vers une solution locale car le marché du plexiglas est très tendu.

Ils ont d'ailleurs testé un prototype au CFP de Bassens, il s'agit d'une toile en plastique semi rigide transparente tenue par des baguettes et qui serait installée entre les bureaux des agents. Ce matériau permettrait notamment de laisser les bras d'écran et les fils électriques. S'agissant d'un fournisseur local, le délai de livraison serait rapide resterait à faire l'assemblage et l'installation. M. Carron a bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'une solution au rabais, cet élément protège véritablement.

L'un des représentants de Solidaires Finances a pu voir le prototype et effectivement il semble adapté et a demandé la validation de ce dispositif par l'ISST.

Néanmoins le médecin de prévention et l'ISST n'ont pas été pour l'instant associés et se sont inquiétés de la composition de ce matériau et de sa résistance au feu. M. Carron s'est engagé à se renseigner et à leur fournir les éléments afin qu'ils puissent donner un avis.

Pour ce qui est des protections pour les guichets d'accueil, elles sont quasiment toutes installées, la Direction attend une autre livraison de plexiglas moins haut et plus large notamment pour les box d'accueil pour la réouverture au public. A ce jour, la date n'est toujours pas prévue officiellement.

Ensuite M. Lafont s'est étonné du taux de personnes présentes dans les services qui est bien supérieur à certains départements .

Nous en avons profité pour demander les chiffres dont était en possession l'ISST et pas vos représentants syndicaux. Pourtant toutes les semaines depuis le début du confinement, lors des conférences téléphoniques avec la Direction, nous demandons à ce que ces chiffres nous soient communiqués. A chaque fois nous avons les chiffres de la veille et/ou de l'avant-veille mais à ce jour nous n'avons jamais eu les données journalières.

Voici les éléments fournis par la DDFIP en séance:

Date	Nombre de présents	% de présents	Nb de télétravailleurs
Jeu 07/05	259	37 %	121
Lun 11/05	377	54 %	121
Mardi 12/05	391		107
Mercredi 13/05	357		107

Les représentants de Solidaires Finances ont fait part de leur étonnement car le taux national à la DGFP pour le lundi 11/05 est de 37 % . Le DDFIP nous avait répété plusieurs fois la consigne donnée aux CDS d'une reprise progressive ;ce chiffre nous a donc surpris.

M. Blanchard a effectivement reconnu que le chiffre est depuis le 11/05 supérieur à 50 % ; M. Carron a précisé que lors des visites effectuées dans la semaine des agents lui ont fait part de leur

envie de reprendre le travail. Nous pouvons bien le comprendre... Soit il n'y a plus aucun danger et dans ce cas nous sommes les premiers satisfaits, soit le virus est toujours présent et la présence des agents répond aux priorités de missions fixées par la DG, par extension le gouvernement. Les mesures liées au vol des congés ne doivent pas être étrangères à cette volonté de retour... comme la volonté de retrouver un lien social.

Le Dr Veyrat rappelle qu'il est indispensable de se poser la question en termes de sécurité sanitaire de la limite du nombre de présents sans que cela représente un risque.

Les agents en télétravail sont maintenus, il n'y a pas de possibilité pour le moment de redéployer de matériel informatique, suite à notre interrogation il semble que les demandes de télétravail nouvelles soient « stockées ».

3. Points Divers

L'ISST a remercié la douane pour son PRA précis et clair.

Il a rappelé qu'il fallait mettre en place l'évaluation des risques pour les 2 directions.

Pour l'utilisation des voitures il a recommandé de rester à 2 personnes par voiture.

Les élus de Solidaires Finances ont demandé si les DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) ont été actualisés dans les 2 directions en tenant compte du virus.

Les deux directions ont confirmé que cette année les agents devaient être consultés mais la crise sanitaire repoussait la consultation à une date ultérieure.

S'agissant d'un document vivant, pour Solidaires Finances le DUERP peut déjà être actualisé au fur et à mesure de l'identification des risques.

Le médecin de prévention et l'ISST ont abondé en ce sens.

L'ISST précise que certains départements ont commencé à y travailler et qu'il a d'ailleurs envoyé des informations aux assistants de prévention.

Nous reconnaissons le problème actuel de ressources mais en construisant ou en complétant le PRA, nous pensons que les Directions peuvent déjà commencer à rédiger le DUERP.

Nos propos sont confirmés par le Dr Veyrat.

Les Directions identifient en ce moment les risques, elles essaient de trouver des solutions et ce serait bien de le formaliser au fur et à mesure car dans 2 mois ce sera plus compliqué. Voire on aura oublié si la situation s'est améliorée (ce que nous espérons).

Il nous a été confirmé que les agents en ASA « garde d'enfants » n'auraient pas à fournir de justificatifs jusqu'au 02 juin pour continuer d'en bénéficier, le temps que les écoles et les crèches ouvrent normalement. Un décret à venir devrait fixer la situation après cette date.

Un prochain CHSCT aura lieu le 04 juin.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés et à annoter le cahier CHSCT si besoin.